

(22-13)

Different minutes
of 1801 & 1802

Differentes Mémoires.

Le tableau de la naissance du Sauveur, à cadre doré, qui se trouve dans le sanctuaire, ainsi que les deux petites statues qui sont sur le gradin de l'autel de la petite chapelle, ont été données, en 1841, par M^{me} S. Joseph^e Desjardins. Ce Monsieur a été le premier Chapelain et Confesseur résidant dans cette maison. Il a desservi la Comté en cette qualité, pendant 29 ans. Il est décédé le 31 Août 1848 âgé de 82 ans.

Nous devons le regarder comme un de nos bienfaiteurs, car outre qu'il nous a conduits avec une grande charité et gratis depuis 1807 jusqu'en



1825, car depuis ce temps jusqu'en
 1836, Mgr ^{nous} ~~Plessi~~ ordonna de lui
 donner £ 25. d'honoraires, il a en-
 core gratifié la Com^{té} de plusieurs
 tableaux et d'une quantité de livres. O...
 Ces douze dernières années qu'il a
 vécu avec nous, dans ses mêmes
 chambres, il a payé entre £ 25 à 40
 de pension par année.

Son corps a été déposé dans le sanctuaire
 auprès de notre grille.

C'est son epitaphe, sur laquelle
 a été gravé son nom, son âge 86...
 qui se trouve dans notre sacre
 tout près de la grille.

Les quatre grands bouquets du

grand autel, dans lesquels il y a des perles, viennent de Paris. Les quatre ont coûté £ 1. 10s. m.

Les quatre petits bouquets, dans lesquels il y a du briant et du fil d'argent, viennent de Paris. Les quatre ont coûté 3 schelings. On les a éterminés le jour du St. Coeur de Marie en 1853.

En 1852 on a acheté 6 chandeliers à branches pour l'autel. Les six ont coûté £ 3. 0. 0.

Le Crucifix de plâtre peinture, qui est à l'autel du Chœur, a été posé en 1853. Auparavant il n'y en avait point.

La petite niche de la St. Famille,
en imitation d'ivoire, qui est au
choeur, a été donnée à la Mère St.
Augustin par son neveu, le Docteur
Baillargeon en 1852.

On a commencé à invoquer
la Ste. Vierge par le verset Regina,
sime habe concepta, ajouté à ses litanies
en 1852.

Le 17 Octobre de l'année 1853,
on a posé, dans le mur du por-
gnon, au-dessus du chapi de la
nouvelle salle, qu'ira être ouverte cette
année-là, une statue de la Ste.
Vierge sous le titre de Notre Dame
de prompt secours, avec cette prière:

4

O Bonne Mere, gardez cet hôpital de tout accident puisqu'il est dédié au Precieux Sang de Jesus votre Divin Fils.

On a commencé à mettre une lampe dans le vestibule de la salle des hommes en 1853. Dans la même année on a posé le fourneau dans la cheminée de la dite salle.

Le Sauveur et la St Vierge, renfermés dans des globes, ont été donnés, en 1854, par M^e Boire, parent de ma St^e St Germain, et posés au chœur cette même année.

Une St Famille, avec le petit St Jean B^e, sous un globe, a été donnée

par M^e de Blaiz, veau de ma. de St Joseph.
en 1854.

~~Le charbonnier et la glaciére
ont été convertis en ferblanc en 1829.~~

On a réparé tous les bâtiments
de la basse-cour, excepté la glaciére
et le charbonnier, en 1851. Le tam-
bour de la glaciére et le mur du
cimetière des Pauvres, qui délimitait un
côté de notre jardin, ont été re-
faits en 1862.

Le mur qui renferme le
terrain devant notre Eglise jus-
qu'à la maison des Pauvres, ainsi
que le claire-voie devant l'Eglise

(la Comm^{te} a payé les frais du mur, des portes et le peinturage qui concernaient la partie des Paupres.) tout le mur et le pignon de la grange sur la rue du Palais, ont été refaits jusqu'aux fondations, les latrines de nos gens, la remise convertie en zinc, tous ces ouvrages ont été faits en 1832.

Le plancher de bas, la cloison et les châssis du dortoir St Joseph, la porte de la décharge du dépôt, qui était dans le d^{ts} dépôt, a été détruite, on a fait un tambour dans la décharge de l'infirmerie, qui sert d'entrée aux deux décharges, la cheminée qui était ouverte dans le dortoir a été descendue dans le

réfectoire dans le même temps,
la raison a été que le tuyau du
réfectoire étant dans la cheminée
de la cuisine qui fumait beau-
coup, on a pensé qu'en le chan-
geant de place, on éviterait cet
inconvénient; le plancher du haut
du réfectoire a été planché entre
les poutres, avec le vieux plancher
et la vieille cloison du dit ré-
fectoire dortoir, tous ces ouvrages
ont été faits en 1853.

En l'année 1853 on a fait
réparer tous les paratourmeras de
la maison, de l'Eglise et de
l'hôpital. M^{me} Casenau^t, sup^m du
Séminaire, en a donné la direc-

tion à M^{me}. Chayer forgeron, ils descendent 3 pieds droits dans la terre et ils courrent horizontalement au bout . . . il y a 3 branilles de fer d'un pied. On a mis du brasier de four dans la fausse.

Le tambour a été mis à la porte du petit clocher, pour nous garantir du froid, en 1849.

Le berceau de la Comté a été fait, et mis à la place de celui du Noviciat pour nous éloigner du bousinage dont nous étions entourés aux récréations en 1850.

Pas retraites, données par

les Pères Trinitaires, ont commençé en 1850. Avant ce temps nous faisions la grande sans instruction, chacune y allait à sa commodité. On entrait par six, huit, quelques fois par douze, mais assez rarement, ce qui les faisait durer presque tout l'été. A la rénovation on avait une ou deux instructions par jour.



Les Sœurs de la Charité se sont établies à Québec en 1849. Elles étaient quatre Professes et une Novice qui a fait sa profession. En arrivant elles se logèrent dans une maison au Faubourg

10

St Jean, où les Dames charitables
retiraient, depuis bien des années,
les Orphelins. En 18^{me} P. F. Surgeon,
Archidiacre de Québec, leur achetait
un terrain pour bâtir une maison.
Il demandait à notre Comté £ 1000.
à emprunter, nous les leur prêtaimes
sans intérêt, ce qui fait que nous
doumons £ 30, à cette maison
tous les ans. En 1851, on nous
obligea pour ainsi dire, à souscrire
£ 25. pour leur batifse. Nous leur
avons donné, avec le gradin, l'an-
cien autel de N.D. de toutes Grâces
qui étraint encore beaus, et un
parement d'autel noir, une bibli-
othèque vitrée avec une jolie com-
mode pour mettre dessous. Sors-

qui elles vinrent visiter notre Comte quelques jours après leur arrivée de Montréal, nous leur donnâmes pour souvenir et union de prières, une petite Statue de la Ste Vierge en ivoire, et quelques petits reliquaires aussi en ivoire.

Ces pauvres S^{rs} eurent la douleur de voir leur belle et grande maison incendiée le 2 de Mai, à 10 heures du soir, de l'année 1854. Nous leur donnâmes, de grand cœur, l'hospitalité pendant 13 jours, ainsi qu'à leurs ³⁶ enfants. Elles nous quittèrent remplies de reconnaissance, et nous bien édifiées.

(Vida) Comme, à l'avenir, on pourrait peut-être trouver extraordinaire que nous ayons donné une si forte somme que celle de \$ 400. pour les incendies, il est bon d'informer ici qu'il n'y a que la charité qui a pu nous guider dans cette circonstance et, en même temps, la reconnaissance que nous devions à Dieu pour avoir préservé notre maison ainsi que toutes nos bâties de ce malheur auquel nous n'avons échappé que par une protection particulière de sa bonté et de sa Providence. Cet incendie, arrivé le 28 Mai 1845 à 11^{1/2} heures du matin, a réduit, à la dernière indigence, un tiers de notre ville.

ayant consommé en moins de 8 heures 1630 maisons, dont 1432 dans le Faubourg St-Poach, 58 dans celui de St-Sean, et 140 dans la basse ville, c'est à dire toute la Palais à aller jusqu'à la Canoterie. Par malheur cet incendie fut suivit d'un second, non moins désastreux, un mois après jour pour jour et à la même heure, excepté que ce dernier arriva dans la nuit, qui consomma en 4 ou 5 heures tout le Faubourg St-Sean, c'est à dire 1308 maisons.

Total des maisons incendiées 2938.

De ce peu de profit que nous

14

retirions de notre moulin de St-Ber-
nard, nous l'avons vendu en 1854.

L'armoire pour les orne-
ments dans la petite chapelle a
été faite en 1852.

Les châssis doubles de la
grande chambre et du parloir de
~~Notre le Chapelain~~ ont été fait en 1852.

Le tambour à la porte de
l'infermerie a été fait en 1850

Nous avons commencé
en 1850, à nous servir du tableau
pour marquer celles qui avaient été
à confesse, ce qui donne bien moins

de sollicitude pour savoir où on
en est pour la confession et par
ce moyen le silence est mieux
gardé.

La Novena, que nous
faisons au St. Coeur de Marie,
a commencé en 1850

En 1854 nous avons fait
une salle contenant 15 lits pour
les femmes, peinturé les deux
anciennes et fait la petite cham-
bre des Hospitalières dans la salle
des femmes

Tes pendules de la cuisine,
du Dépot de la Communauté, celles

de la cuisine et du dépôt des Panieres, celles de la salle des convalescentes et de l'Apothicairerie ont été achetées dans les années de 1853, 54, et 55. Elles ont couté £ 1. 10. 0. celle de l'Apothicairerie est le prix d'une montre qui n'a été estimée bonne qu'après qu'elle a été vendue. Tous les ans, il fallait donner 10 Sochelings pour la faire racommoder.



*La Croix, qui est au choeur,
dans laquelle il y a des reliques, a été
donnée par nos Mères de Dieppe en 1849.*

*Le tableau du St. Coeur de
Marie, qui est à la chapelle du chœur
a été fait en 1852 par la S^r St. André.*

Il a été mis là en attendant que nous puissions ériger chapelle particulière à notre bonne Mère. C'est une promesse que les discretes lui ont faite en 1842, pour obtenir la grâce de terminer les affaires que nous avions en France avec M^r. L'abbé. Jean B^{te}

au sujet des rentes dues à la Comté et qui n'avaient point été tirées depuis la révolution de 1792. Ce Monsieur était en France pour retirer ces arrérages de rentes, non seulement les nôtres, mais encore celles du Séminaire de Québec, de l'Évêché, des Ursulines, de l'Hôpital-Général, et des autres Instituts Religieux de Montréal; il était là, disje, depuis 1813.

17

Il est décédé le 16 Décembre 1843.

Après sa mort, les affaires se sont
arrangé à l'amiable avec les partis
intéressés, c'est cet argent qui nous
a procuré le moyen de faire réparer
notre Eglise comme nous la voyons
aujourd'hui, et de faire faire des amé-
liorations à notre maison et au mur
de clôture ; que Dieu en soit bénit.
À nous la reconnaissance envers notre
bonne et aimable Bienfaitrice, et à
son serviteur. Priez-t-il recevoir
dans le Ciel la récompense de sa
grande charité qui lui a fourni tant
d'occasions d'exercer la patience

Le 30 Novembre 1852, a
tant fait connaître à Mgr de Flot

que les salles de notre hôpital,
étaient gardées les Fêtes et Diman-
ches, pendant la Messe, par une
fille de la cuisine pour celle des
femmes et par l'Infirmier pour
celle des hommes. Mais qu'ayant
reconnu qu'ils n'étaient point
stables dans les salles, qui ils se
contentaient d'y faire seulement
quelques apparitions pendant la
Messe et qu'il pourrait en résul-
ter de graves inconveniens que
j'avais pris l'avis des Discroires pour
savoir si elles trouveraient prudent
qu'un Hospitalier garderait les sus-
dits jours. Sa Grandeur, après m'a-
voir écouté, me dit que si ce que

je lui disais n'était pas encore réglé
par la consulte, il le réglait tout de
suite, que nous devions absolument
agir, ainsi que celle qui garderait
pourrait communier devant la messe,
et qu'elle me devait point s'inquié-
ter si elle n'entendait point la messe
ce jour là, qu'elle était à son poste,
c'est ce que Dieu demande d'elle.

Il a été arrêté par la consulte que
les hospitalières s'entretenaient en-
tre elles pour garder chacune leur
tour, comme elles le font les jours
de communion dans la semaine
que si elles ont quelques raisons
qui les empêchent de communier
devant la messe, elles le feront un
autre jour.

La même année, il a été arrêté
par la Consulte réglée qu'on sonne
rare une petite clochette afin de
reunir les malades pour la pri-
ère et le catéchisme.

On sonnera aussi cette même
clochette pour avertir les personnes
qui visitent les malades que les
portes vont se fermer. Il serait bon
que les malades préviendrassent ceux
qui les visitent.

1860.

Le 5^e Décembre Mgr de
Tba. a consacré 24 pierres d'an-
tel dans notre Eglise.

1861.

Le 19 Janvier la 4^e messe a

21

été ouverte pour les malades. Le 8 Mars les malades ont été déchargés.

Sel 11 Mars 1861 Mgr de Floa, a commencé sa visite Pastorale, après avoir dit la St Messe, et fait une belle exhortation à la Grille, nous portant à la confiance de nous adresser à lui comme à un Pape et à un Père, qu'il verrait en ces qualités. Il a vu toute la Communauté en commençant par la dernière Sour converse Postulante S^r Goulette. Il a fait le chapitre le 15 du même mois à 1 heure de l'après midi, à la grille du Chœur, il n'est point entré dans la maison.

Après le chapitre il est descendu au
parloir pour examiner les comptes de
la Comté et de l'Hôpital.

Le 12 Septembre 1861 jour
de la fête de Notre Dame de
Toutes Grâces, la Sœur St. Antoine
et ma Sœur Charles ont renouvelé
leur 30^e anniversaire de profession
religieuse. Elles ont toutes deux pas-
si en retraite les trois jours qui
ont précédé la fête. Ce jour-là la
Messe a été dite par Mgr le Père
à 7 heures, et elles ont renouvelé leurs
vœux avant de communier; elles
ont entendu la Messe sur les prie-
Dieu de la Suprême école l'Assomption

25

placés au milieu du chœur sur un
tapis, avec chacune un cierge fleuri
levant celle; après la Messe, M^r de Roa
leur a adressé quelques mots à la grille,
avec la chape, la mitre en tête et la croix
à la main; son texte était "Quid retr
biam Dominum?"

Il y avait à la suite des femmes une
harmonium, exécuté par l'organiste
de St Roch, les Relig^{ses} qui chantaient
étaient au dessous du chœur près des
vitraux. Après le sermon le Te Deum
solennel s'est fait entendre par 30 basse
invités, qui ornaient le sanctuaire,
accompagné de l'harmonium, dont tou
tes les strophes faisaient vibrer les caours.
Après la cérémonie du chœur, le clergé
a pris le déjeuner chez M^r le Chapelain,

et a visité ensuite la salle des femmes
où une grande partie de la Communau-
té s'était rendue. A 3 heures de l'après
midi nous avons eu un sermon, par le
Père Baudry, sur le bonheur de la vie
religieuse, à la suite duquel nous eumes
le salut du Christ. Saint Sacrement.

Au réfectoire, il y avait ce jour-là
abondance. Un pain de savoie avait
été donné par nos Soeurs de l'Hôpital
Général, accompagné d'une lettre lue
au réfectoire, et deux autres magni-
fiques, surmontés chacun d'un éten-
dard sur gros de Naples blanc moiré et
peint, donné par notre bon ami,
M. Hanel. Ces deux pains de Savoie
a été envoyé à nos Soeurs de l'Hôpital Général.

27

Le 24 Août 1873 Son Excellence Mgr
Bégin, Archevêque de Thibet et nonce
Apostolique du St. Siège au Brésil,
est entré dans la maison, accom-
pagné de Mgr Flaugier, Archevêque de
New York, de Mgr Carocque, Evêque
de Cydonia, coadjuteur de Montréal,
de Mgr de Flotz Coadj. de Québec, de
notre Sup^r, d'un Prêtre, Secrétaire du
Nonce et de Mgr le Grand Vicaire Lagueau.
Ils n'ont été qu'aux deux salles et à la
Com^t où nous étions toutes assemblés,
sans tabliers, ayant nos g^{es} manches. Nos
fr^s avaient leurs jupes blanches. Le Nonce
nous a bénies à la Com^t et ensuite à l'A-
chêne que de New York. Ils sont entrés
par la salle des Femmes et sont sortis
par la salle des hommes.

Jue

Le 3 Novembre 1853 deux Pères Trappistes sont venus à Québec. Le Père
Père Marie Entrope, Abbé, et le Père
Dominique. Ils sont établis à Gettysburg,
à 5 lieues de Baraboo, dans le
Kentucky. Ils sont là depuis 1849.
C'est feu Mgr Flaget, Évêque de Louisville qui les a fait venir de la Thérèse.
Ils étaient 50 religieux. Ils sont partis
le 18 avec \$ 700.

Son Eminence le nonce Apostolique après avoir visité toutes les
comtés du pays ayant témoigné le désir d'avoir une copie du costume
de chacune d'elles. Mgr Jacques Viger
s'est chargé de la lui procurer.

Nous avons donné pour notre part
\$ 1.3.0.

En Septembre fut renouvelée la
couleur des trois tabernacles et du Paradis
par suite d'une nouvelle rubrique indi-
quant la couleur blanche au lieu de
rouge qui elle était. En même temps
fut reçue la rubrique exigeant un voile
de la couleur du jour devant chaque
custode.



En Octobre 1870 mourut Mgr
Baillargeon, notre Supérieur. Sa Com-
munion n'étant pas certaine de l'obliga-
tion de reciter l'office des morts pronon-
ce digne Prélat, deux messes basses
furent dites pour le repos de son âme
en dehors du service solennel qui lui
fut chanté.

~~Il fut proposé de faire un don à ce digne Archevêque pour envoier les autres Comités de la Ville qui l'empresserent de lui offrir des présents.~~

À la nomination de Monseigneur Taschereau, il fut proposé de faire un don à ce digne Archevêque pour envoyer les autres Comités de la Ville qui l'empresserent de lui offrir des présents. Il fut donc décidé par la majorité des Vocales de lui présenter une croix en or, si Mgr le Grand Vicaire Lézardie comme étant notre supérieur dans le temps, voulait bien nous le permettre. Cette décision lui ayant été soumise, ce bon Monsieur nous suggéra de changer cette Croix pour trois aubes, que cela serait plus

convenable. Vu qu'ils y avait de fort belles croix à l'école et qu'il n'y avait pas d'autres convenables pour la circonstance. Le Comité n'a pas hésité à suivre ce conseil quoiqu'ille aurait été plus satisfaisant de tenir à la première décision, néanmoins nous voulions céder au sentiment de M. Corneau, quoique son intention n'eût pas de nous y obliger. Il nous a laissé parfaitement libres à des sens.

Les Messieurs du Séminaire ayant en connaissance de ce que nous avions projeté de faire, c'est à dire de remplacer la croix par des aubres, ils se chargèrent de donner la croix. Ces bons Messieurs pensant nous faire plaisir en nous faisant l'offre de nous passer la croix

25

afin que nous puissions la présenter
nous-mêmes à Mgr, comme il avait
été décidé en premier lieu, et en é-
change nous leur donnerions les au-
bes. On peut voir au Cartable les
lettres écrites à ce sujet.

Pour la cérémonie du Sacre de
Mgr Taschereau, nous avons prêté
l'autel de la Ste Vierge, une nappe
et la dentelle d'argent avec les glands
et 17 surplis.

Le 21 Dimanche matin, 6 Juin de
l'année 1869, eut lieu l'incendie de
l'Hospice des Ss de la Charité de Que-
bec. Pendant 8 jours, il en est entrés
45 qui se succédaient les uns, les autres

Un lundi, 3 juillet de l'année 1872, la Mère
St. Hélène renouvela sa 50^e année de professio-
n religieuse, après avoir passé en retraite
les 3 jours qui précédèrent cette fête. Notre
petite église avait, ce jour-là, revêtu une
de ses plus belles parures. Mgr C.-A. Taschereau
pour lors Archevêque de Québec, voulut célébrer
lui-même le St. Sacrifice pendant lequel
M. Ernest Gagnon, (célèbre organiste de la
Cathédrale), accompagné d'une dizaine de
chantres, des plus habiles, exécutait les mon-
eaux les plus relevés du chant et de la mu-
sique. Après la messe, un jeune et éloquent
Prédicateur (le Rcv. M. J. Côté) nous fit un
magnifique sermon sur l'érection de la
charité exercée dans la maison depuis
sa fondation. Ce sermon terminé la
Grâce entoura le Fr. Dom et la boîte

diction du Très-Saint-Sacrement couronna cette belle cérémonie. Lorsque tout fut terminé au chœur, Mgr, suivit de près des 60 Messieurs, dont la plupart appartenait au Clergé, se rendit à la 3^e salle qui avait été décorée d'une trentaine de sapins, et de plusieurs tableaux ornés de guirlandes de fleurs, et au milieu de laquelle avait été dressé une magnifique-table. On y remarquait surtout trois gros pains de Savoie, dont l'un donné par nos Mères de l'Hôpital-Général, l'autre par les Soeurs de la Congrégation de N. D. de Montréal, et le 3^e par M^r de Nault. Après le déjeuner Mgr se rendit à la 1^{re} salle, où la Communion s'était réunie. Après avoir donné sa bénédiction à toutes, la Grâce adrefea

quelques mots de félicitations à la Mere St
Hecury et à sa soeur, Ste Ursule qui était entre
ce jour là avec trois ou quatre autres de la
Congrégation de St Roch. Dans ces moments
vinrent ensuite lui offrir leurs homma-
ges, en la félicitant sur ses 30 années bénies
à la Charité et au soulagement de l'hu-
manité souffrante.

Sa Mere St Hecury, revêtue du voile qui lui
fut donné le jour de sa profession, en-
tendit la messe sur un prie Dieu, pla-
cé sur un tapis au milieu du cloître,
ayant devant elle un aierge-flouri.
Au moment où l'Ag. lui présenta la
St Communion, elle renouvela ses
bonnes dîmes boise forte en présence
de la Com. Il y eut grand dîme au
réfectoire pendant lequel on y lut plusieurs

adresses qui lui avaient été envoyées par différentes Comtés de la ville. L'écouge se prolongea jusqu'à un lundemain au soir, même au réfectoire.

Mgr avait donné la permission d'entrer par le petit cloître qui conduit de la salle chez M^r le Chapelain. Or, il y avait porté la grande table qui se trouvait dans la chambre des Médecins, sur laquelle était un pot de fleur, et les deux rangées de crochets qui sont dans l'avant-chœur des religieuses pour y accrocher les manteaux et les blouses de ces Messieurs.

Toutes les couchettes de la salle avaient été portées dans l'enselissoir et dans le cloître qui y conduit.

En 1872, nous avons donné une Croix en argent, avec des reliques décolées, à Monsieur G. M. Leomieu, en reconnaissance des services qu'il a rendus à la Comté pendant la maladie de Monsieur notre Chapelain. En 1873, nous en avons donné une semblable à M^r J. Cl. Laflamme pour la même raison. Ces Croix ont coûté \$6 chacune.

~~En 1872, il a été décidé par ses Discretions que l'on poserait deux croissants sur les deux prie-Dieu qui se trouvent dans la sacristie. La raison qui nous a portées à faire cela, c'est que Monsieur le Chapelain avait souvent mal aux genoux, ce qui l'obligeait souvent à faire son action de grâce debout ou en marchant.~~

Dans la même année d'après l'avis du Médecin on a mis un sopha à l'Infirmerie pour la commodité des malades. Jusque-là il n'y en avait point eu. On a pris celui qui était dans la chambre des Médecins, à condition d'en mettre un autre s'il y en avait besoin.

Dans la même année les Sis de la Charité de la Rivière Rouge étantvenues quitter dans le pays et ayant fait connaissance à la Comté leur pauvreté chles avantages que leur procurerait l'enseignement de la musique si elle pouvaient s'en procurer, plusieurs de la Comté inspirerent à la Sup^e du temps de leur donner le piano qui était alors à l'Infirmerie ce qui fut accue

é par la majorité et approuvée de l'Archevêque.

Dans la même année, nous avons
aussi changé quelque chose dans la mani-
ère de commencer l'oraison du matin.
Jusque là, nous avions continué de lire
le sujet de la méditation en premier
lieu, à la fin de la lecture, bénir le
Veni Creator, ensuite la préparation et
l'oraison. D'après une instruction de
M. le Chapelain, on commence d'abord
par dire le Veni Creator ou fait ensuite
la préparation, à la fin de laquelle on
lit le sujet de la méditation, ce qui
se trouve conforme à notre Directoire
aujourd'hui, d'après 188 on lit la méditation aussitôt après le Veni Creator.
D'après une circulaire, du 12 Mai
1872, envoyée dans tout le Diocèse,

par sa grâce Mgr E. A. Taschereau, son
lors Archevêque de Québec, dans laquelle
il invitait tous ses discipulus à venir
en aide à la reconstruction de la bieh
le l'eglise de St-Armand Beaurivière, la Comté
pour-lors composé de 55 professes, a
donné \$11.0.0, somme par laquelle
elle se trouve affiliée à cette St-Cause
et a droit aux avantages mentionnés
dans le billet d'affiliation que cha-
cune a reçue le 4 Novembre de la même
année.

Le 26 Septembre 1892, d'après
la demande du Père Point, pour
lors Supérieur des Jésuites, nous avons
fait don, en l'honneur du Sacré

Cœur de Jésus, de toutes nos prières,
 communions, jeûnes, aumônes, pénitences, &c. &c., le tout pour être remis aux bonnes œuvres des Comités religieuses et porté aux pieds du St. Pie.

Dans un voyage que fit, à Rome, Mgr Taschereau, pour lors Archevêque de Québec, à la fin de l'année 1882, sa grâce nous apporta une Statue de la St. Vierge, en bronze, bénite par le St. Pie Pie IX. Comme nous la donnant, Mgr nous dit qu'il disirait qu'elle fut placée dans la salle de Comm^{ts}, pour nous conformer à son intention, nous l'avons mis dans le petit oratoire qui nous a été donné par feu Mgr Turgeon, à sa mort.

Le 29 Mai 1873 le Lieutenant

10
Gouverneur Ro. E. Baron est entré dans
notre Monastère accompagné de sa
famille et de sa suite. Il y avait une
vingtaine de Dames et 16 ou 17 Mo-
siéurs parmi lesquels se trouvaient
7 ou 8 Prêtres. Nous avons visité le
chœur, la chambre de la Sup^e, l'in-
firmerie, les dortoirs, les dépots, le
Noviciat, la cuisine, le réfectoire, les
parloirs, les salles des malades, la
cuisine des pauvres, l'Apothicairerie,
la sacristie et la Com^t. On nous
avons présenté quelques rafraîchi-
sements. il y avait différents biscuits
et boissons.

Les 40 lunes perpétuelles ont
commencé dans notre Eglise le

13 Juillet 1873. Le 1^{er} jour qui tombait
un Dimanche, la messe a été chantée
à 8 h pour donner aux personnes de
dehors la facilité d'aller à la Paroisse.
Les litanies n'ont point été chantées, mais
récitées pour la même raison.

Lundi, il n'y a pas eu de grande messe
mais cinq messes basses ont été dites
depuis 6 h jusqu'à dix prenant les
quelles les Religieuses ont chanté des
hymnes et des Motets en St. acorent.

Le Mardi, dernier jour, il y a eu 8
basses mesmes, la grande a été chantée
à 9 $\frac{1}{2}$ h. il y avait Diaore et sous Diaore
nous avions un harmonium. les
litanies ont été chantées par les hommes
ainsi que la messe parce que nous avions
des livres de chant grecques et nous

87

n'avions pas eu le temps de nous exercer pour l'apprendre. Le samedi ce sont les Religieuses qui ont chanté la messe. Le tout a fini le dernier jour à 11 $\frac{1}{4}$ h. Le Te Deum a été chanté par les chanteurs et les Religieuses. La prière du soir se faisait à huit heures. Les Religieuses allaient toutes les heures audebar chanter un hymne ou motet devant le St. Sacrement exposé.

11 juillet

En 1887, les cérémonies ont été les mêmes, excepté que la messe du samedi qui tombait un samedi a été chantée à 9 $\frac{1}{2}$ h, et les litanies ont été récitées les deux jours. Nous n'avons pas eu de chanteurs; mais nous avons été obligés d'avoir un sacristain à qui nous avons donné

§2. Sa première amie c'est la Sup^e qui a chanté les Vêpres, la deuxième c'est l'officiante du mois; mais comme la fête est solennelle, il semble que les Vêpres devraient être chantées de 1^{re} classe. Il n'y a encore rien d'arrêté à ce sujet.

La Sup^e avait permis aux relig^{es} d'aller prier devant le St Sacrement tout le temps dont elles pourraient disposer, sans risquer négliger de leurs offices et sans manquer aux observations.

Le 1^{er} et la 2^{me} année il a veillé 3 ou 4 relig^{es} pendant la nuit, mais la Sup^e a trouvé à propos que deux suffisait.

Le 1^{er} Octobre 1874, la Ville de Québec célétrait le deuxième centenaire de l'érection du siège épiscopal

épiscopal de Québec. Mgr. C. A.
Gaschereau, pour lors Archevêque
de Québec, avait invité les 59 évê-
ques résiduels dans toute l'Améri-
que du Nord. Trente arcs de triom-
phes avaient été disposés sur la
voie que devait parcourir la cé-
lèbre procession en tête de laquelle
marchaient 23 évêques qui s'é-
taient rendus à l'invitation
de la Grâce, Mgr. l'Archevêque.

Nous avons donné £ 15. pour la
construction de l'un de ces arcs.
Il y a eu exposition des reliques
des Saints dans les trois plus an-
ciennes Comtés de la ville, c'est à-
dire le Séminaire, les Ursulines
et l'Hôtel-Dieu. La liste des

55

reliques exposées nous a coûté 86.
Nous en avions 15 cents exemplaires
ce qui n'a pas suffi pour la moi-
tée des demandants. Notre église
était parée comme aux plus gran-
des fêtes de l'année pendant les
trois jours qui a duré le Triomphum.
Il y a eu illumination le soir du
troisième jour à Québec, à Lévis
et à Beaufort. Nous avons fait
de notre mieux pour armer les
chassis de transparents, de statues
et de papier de couleurs.

H. D. de la Garde, placé au des-
sus de la porte Codicentuelle était
éclairé par deux grosses
lampes. C'est à l'occasion de
cette magnifique fête que la
Cathédrale

No
Le Québec a été qualifiée de
Basilique par la Sainteté Pie IX
qui a voulu aussi donner une
magnifique Sainte Gierge en
mosaïque pour mémorial de
ce grand jour.

En 1875, l'ouverture des exercices
des 40 heures a eu lieu le 18 juillet.
Comme ce quatrième tombait
en dimanche, la messe a été
chantée à 8 heure et le mardi
jour de la clôture, à 9 $\frac{1}{2}$ heures.
Les litanies ont été récitées les deux
jours. Les Religieuses ont chanté toutes
toute le reste, en outre elles allaient
toutes les deux heures chanter un
morceau latin devant le Trône
ment

meurt. Ma Sr. de Rose a été aussi journé quelques marceaux sur l'harmonium entre les heures fixes pour le chant. Il n'y a eu que 3 messes le dixième jour et 2 $\frac{1}{2}$ avec la grande le troisième jour. La messe du dernier jour a été célébrée comme les années précédentes, avec Diacre et sous-Diacre, le tout s'est terminé vers 11 heures.

Les Religieuses avaient la permission d'aller prier devant le St Sacrement sans rien négliger de leur office ni manquer aux observations.

Nous avons eu un sacristain pour les trois jours. Nous lui avons donné $\$2$. Trois Religieuses ont veillé pendant la nuit.

et quoique les communions étaient mises au Dimanche, Mardi et Jeudi celle des Samedis a été accordée aux Religieuses qui l'ont demandée.

En 1879.

Sous la Supériorité de la Mere St^e Monique, il fut décidé par le chapitre que dorénavant, les parents ne seraient plus admis au déjeuner, après la cérémonie de l'habit et de la profession chez M^r le chapelain.



